



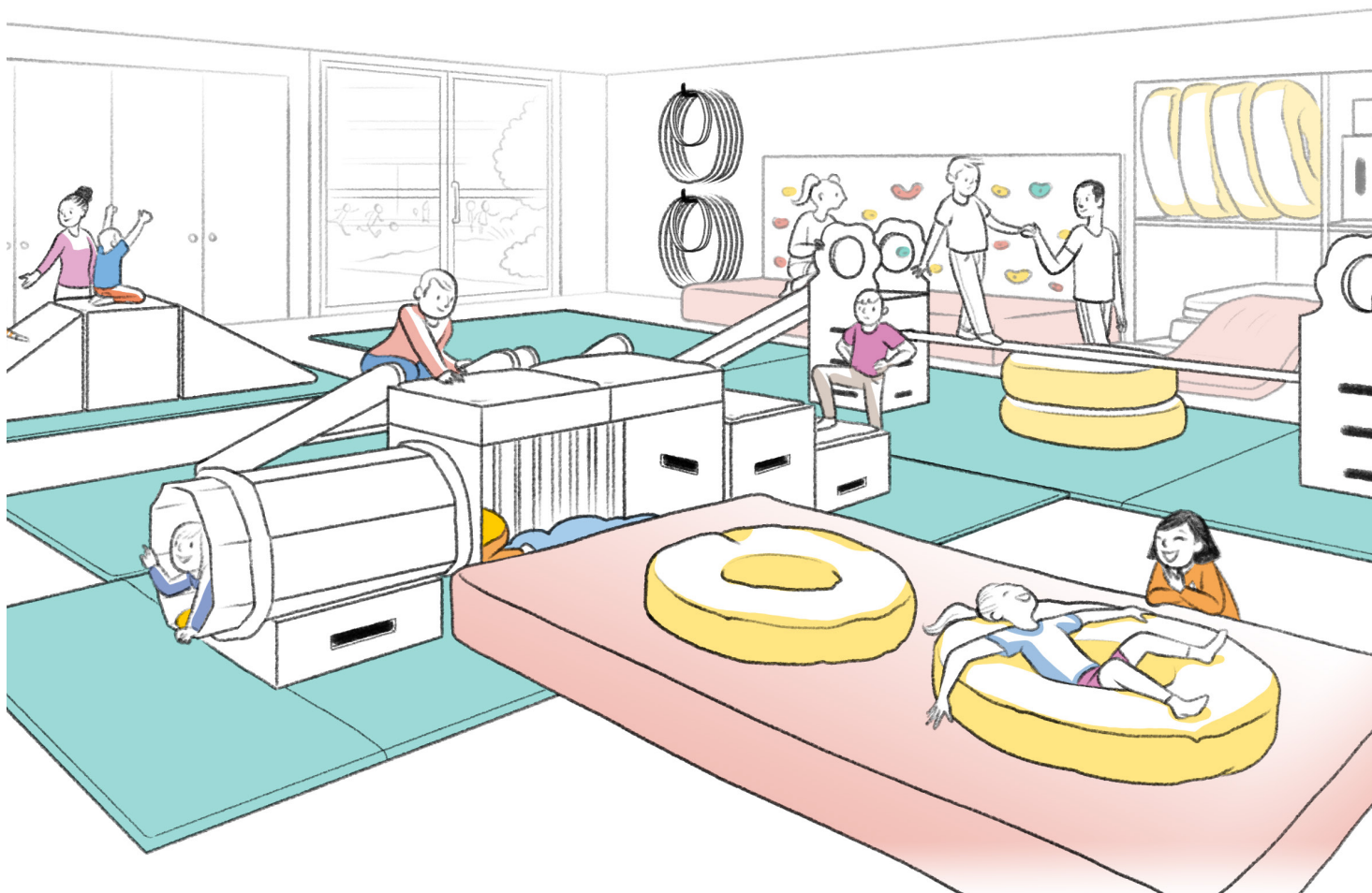
MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE,
DE LA JEUNESSE
ET DES SPORTS

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Fiche Espace

SALLES DE MOTRICITÉ

La salle de motricité permet aux élèves de maternelle de pratiquer des activités physiques dans un espace sécurisé et ergonomique. Cette salle peut être mobilisée pour d'autres usages au sein de l'école, ou pour des activités périscolaires et associatives.



MATERNELLE
ÉLÉMENTAIRE
COLLÈGE

LYCÉE GÉNÉRAL ET TECHNOLOGIQUE
LYCÉE PROFESSIONNEL



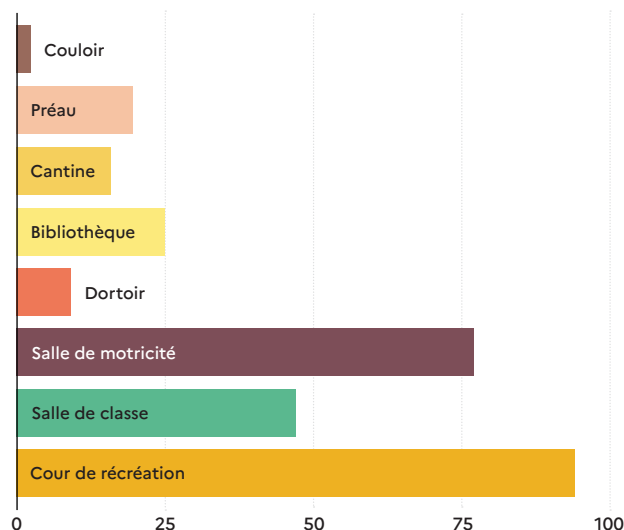
« La salle de motricité doit être ce lieu, dans les écoles maternelles, où les enfants explorent et se sentent libres de leurs mouvements. »*

L'enseignement à l'école maternelle contribue à **développer les aptitudes motrices de l'enfant** : se déplacer (marcher, courir, sauter, grimper), assurer son équilibre (se tenir sur un pied), s'exprimer avec son corps (danser) et manipuler des objets (saisir, pousser, lancer, recevoir). Les activités physiques permettent l'acquisition chez les élèves de la **conscience de leur corps**, de leurs **capacités motrices**, de leur **sécurité**, de leur relation à **autrui** et à leur **environnement**. Les enseignants sont invités à organiser au moins une séance d'activité motrice de trente à quarante cinq minutes chaque jour.

L'aménagement de la salle de motricité doit favoriser une **variété des postures, parcours, jeux et activités**.

Question posée aux élèves de maternelle

QUEL EST MON LIEU PRÉFÉRÉ DANS L'ÉCOLE *



« La salle de motricité, 2^{ème} lieu préféré des élèves en maternelle après la cour de récréation. »*

* Source : Concertation publique 2021 «Bâtir l'école ensemble» Ministère de l'Éducation Nationale, de la Jeunesse et des Sports.

1. USAGES

■ USAGES ESSENTIELS

- **Motricité** : grâce à une batterie de jeux, équipements et structures. Cet usage engendre inévitablement du bruit, ce qui impose un traitement acoustique adapté. Cette activité nécessite une surface importante, ainsi que des équipements variés et modulables pour mettre en place des parcours différenciés.
- **Relaxation** : et calme pour les élèves souhaitant s'isoler, s'asseoir, se reposer y compris pendant une séance dédiée à la motricité.
- **Rangements** : indispensable au bon fonctionnement de la salle de motricité. Pour faciliter la multiplicité d'usages de celle-ci et le passage d'une classe à l'autre, voire d'une activité ou d'un utilisateur à l'autre, ces rangements sont impératifs.

UNE SALLE DE MOTRICITÉ INCLUSIVE

cela profite à tout le monde

La salle de motricité doit veiller à rester **accueillante** et **agréable** pour tous.

Prévoir une **surface** suffisante pour éviter trop de **promiscuité** ; limiter les **baies vitrées** ou y joindre une signalétique qui marque la **limite intérieur/extérieur** ; réduire les **stimuli sensoriels** par un travail sur l'**isolation phonique** et l'**éclairage** ; permettre à l'élève qui en ressent le besoin de s'extraire du groupe grâce à un **espace de repli**, inclus dans le champ visuel des accompagnants.



■ AUTRES USAGES POSSIBLES

- **Regroupement** : de plusieurs classes dans ce local spacieux ou réunions.
- **Activités périscolaires et extrascolaires** : en encadrant les modalités d'accès et en prévoyant des rangements adaptés.
- **Ouverture vers les espaces extérieurs** : si la salle de motricité bénéficie d'un accès sur un espace extérieur, les enseignants pourront développer des séances plus riches entre intérieur et extérieur.



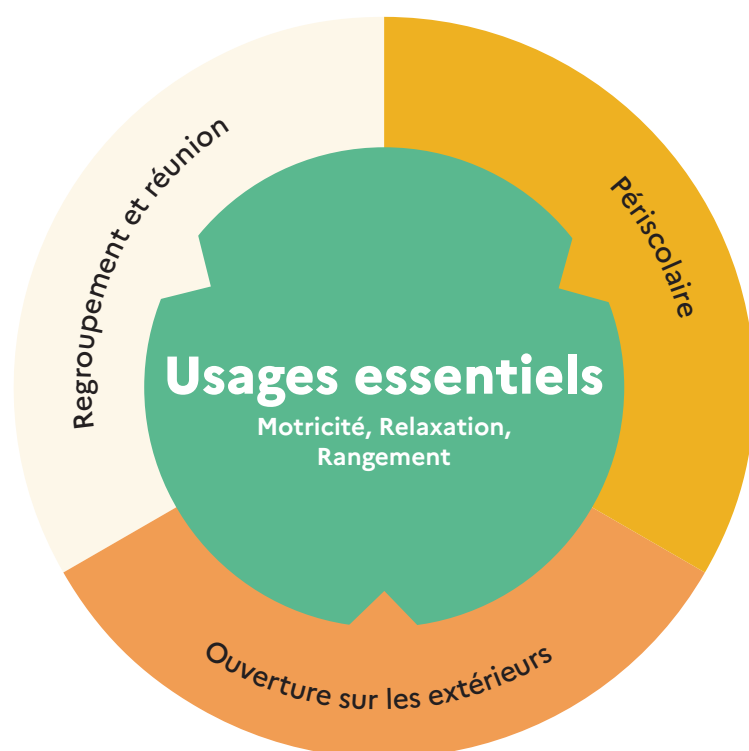
POUR UNE ÉCOLE PLUS SÛRE

Limitier l'accès au reste de l'établissement si usage de cet espace en dehors du temps scolaire.

Faciliter le verrouillage des portes avec des boutons moletés et le blocage des accès grâce au mobilier pour se barricader dans cet espace en cas d'intrusion malveillante.

■ POINTS DE VIGILANCE

- Si la salle de motricité abrite **différents usages**, elle doit disposer de mobiliers adaptés et de stockages fonctionnels permettant un **rangement rapide** de la salle (mobilier facilement déplaçable, chaises de taille adulte pour les réunions...).
- Quand la salle de motricité s'ouvre sur un **espace extérieur** (terrasse, patio, **cour de récréation**), être particulièrement attentif aux rituels de **passage entre intérieur et extérieur** (enlever les chaussures et enfiler les chaussons, par exemple) afin de préserver la **propreté** et le **revêtement de sol** de ce local.
- Compte tenu du nombre d'activités rythmées par de la musique, il conviendra de porter une attention particulière à l'**acoustique** et à l'**isolation** de cette salle.



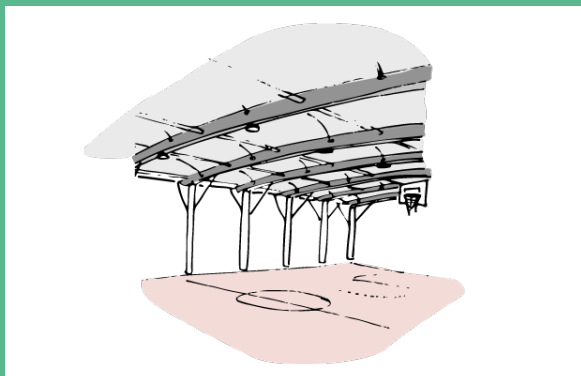
« Il faudrait prévoir des rangements intégrés pour ne pas perdre de la place dans cette salle et faire attention à ce que les rangements soient très fonctionnels. »*

* Source : Verbatim issu de la concertation publique 2021 "Bâtir l'école ensemble" Ministère de l'Éducation Nationale, de la Jeunesse et des Sports

VOCATION	MOBILIER	ÉQUIPEMENT
USAGES ESSENTIELS		
Activités de motricité Courir, sauter, glisser, pousser, grimper, se suspendre, ramper, rouler	Plans de hauteurs et inclinaisons variées, poutre, tunnel, escalier, pont, cubes en mousse, tapis, trampoline, toboggan, mur d'escalade	Équipement son de la salle (bluetooth, hifi, etc.)
Relaxation S'isoler, se reposer	Assises confortables, tapis, tipis, avec ouvertures sur le reste de la salle	
Rangement Adaptation de la salle aux différents usages au fil de la journée	Placards intégrés pour les différents usagers, alcôve de rangement, bacs sur roulettes	
AUTRES USAGES POSSIBLES		
Ouverture vers l'extérieur Prolonger l'activité dans les espaces extérieurs (cour de récréation, patio, terrasse ...), rouler avec des vélos, draisienne, etc.	Sas impératif avec tapis brosse pour essuyer les chaussures et bancs pour changer de chaussures, patères pour les manteaux	
Regroupement et réunion Réunir un effectif un peu large pour des regroupements ou événements ponctuels	Stockage de mobilier complémentaire à proximité de la salle	
Péri-scolaire et extrascolaire	Besoin de rangements supplémentaires sous forme de placards	

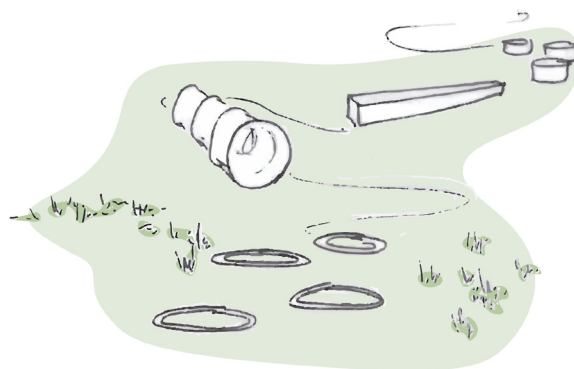
■ En allant plus loin

- La création d'un plateau sportif couvert en continuité de la salle de motricité est une solution intéressante : elle permet d'élargir le champ des activités. Bien positionné avec un accès indépendant, ce plateau peut lui aussi être ouvert à des utilisateurs extérieurs.



■ Avec simplicité

- Lorsque l'école ne dispose pas de locaux adéquats à la pratique d'exercices physiques et moteurs, ces derniers peuvent être effectués en extérieur, sur un sol mou et non abrasif (zone enherbée, copeaux de bois, sable...).

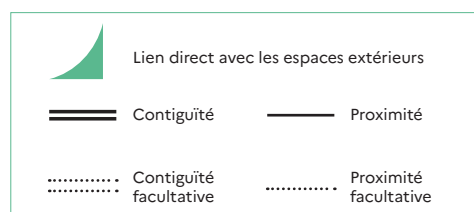
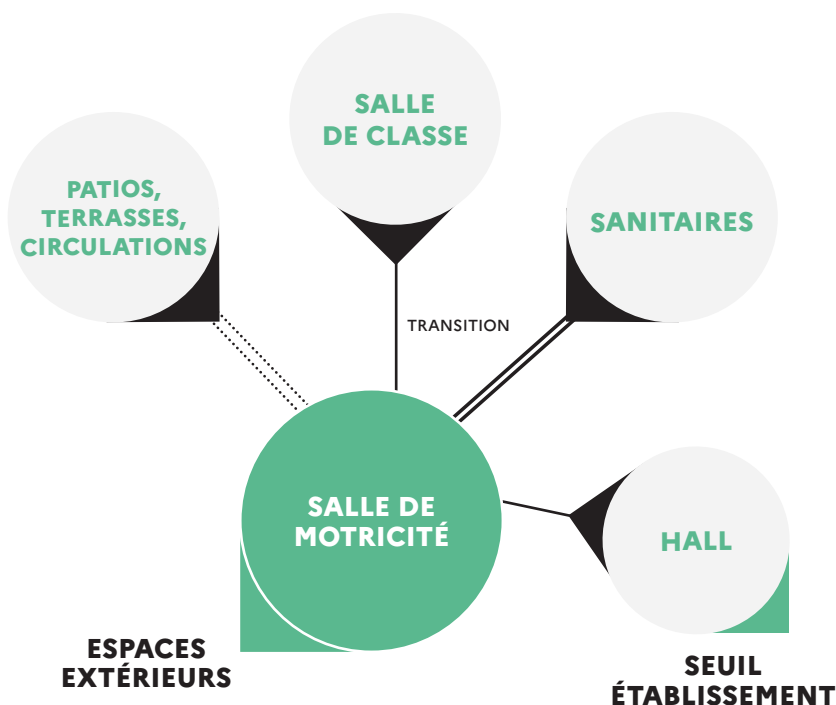


■ LOGIQUES DE PROXIMITÉ

La proximité entre salle de motricité et **sanitaires** est souhaitable, elle permet d'inciter les élèves à se désaltérer et à utiliser les toilettes de manière autonome.

Revenir au calme après un moment d'activité physique peut nécessiter une **transition**. Un **sas** entre salle de motricité et salle de classe, et un travail particulier sur la circulation à l'**entrée de la salle de classe** sont au bénéfice de la qualité d'usage.

La **salle de motricité** gagne à être proche du **seuil** de l'école ou à avoir un accès indépendant, si elle accueille des **activités associatives ou extrascolaires**.



Les sujets d'attention

LA PROXIMITÉ entre salle de motricité et salles de classe facilite les déplacements et la surveillance. Veiller à ce que le bruit et l'agitation de la salle de motricité ne gênent pas les activités se déroulant en classe.

EVITER DE LOCALISER la salle de motricité près de l'espace de repos des élèves.

2. PRINCIPES DE DIMENSIONNEMENT



60 m² à 140 m²

en fonction du matériel et des activités développées. Au-delà de 5 classes, prévoir également de développer des usages sportifs dans un autre espace (salle polyvalente, espace extérieur,...).



Il est préconisé une hauteur minimale de 3 à 4 m.

3. PRÉCONISATIONS TECHNIQUES ET D'ÉQUIPEMENT

Pour en savoir plus, les lecteurs pourront utilement se référer aux notices techniques.

THÈME	ATTENTES ET POINTS DE VIGILANCE SPÉCIFIQUES À L'ESPACE
Lumière	L'éclairage naturel est à rechercher pour cet espace, complété d'un éclairage artificiel. Des dispositifs de protection solaire sont à prévoir selon l'orientation du local. L'occultation des baies est à prévoir pour créer de la pénombre si les activités le nécessitent.
Acoustique	La réverbération acoustique doit être particulièrement étudiée et traitée dans cet espace.
Thermique / ventilation	L'installation de renouvellement d'air doit être étudiée au regard d'un usage d'activité physique intense, avec une occupation intermittente. La température de confort d'hiver peut être abaissée à 16°C, avec une modulation possible.
Numérique	La connectique doit développer un maillage suffisant pour permettre la diversification des activités : 2 prises de courant + 1 prise RJ45 pour 25 m ² . Réseau filaire et sans fil activables.
Réseaux (hors numérique)	Sonorisation possible de l'espace. 1 prise de courant pour 10 mètres linéaires de paroi pour le ménage.
Matériaux / couleurs	Revêtement de sol souple préconisé et facile d'entretien.

AVANT DE SE LANCER

- Les aménagements et équipements permettent-ils une installation et un rangement faciles de la salle ?
- La salle de motricité accueille-t-elle des activités extérieures en dehors des temps scolaires ? Si oui, dispose-t-elle d'un accès secondaire indépendant ?

D'autres informations disponibles sur le site
<https://batiscolaire.education.gouv.fr/>